



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 18 / 07 / 2025

Dossier complet le : 18 / 07 / 2025

N° d'enregistrement : 2025-6003

1 Intitulé du projet

Projet de construction d'une extension : entrepôt de stockage grande hauteur

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

PPG AC FRANCE

Raison sociale

PPG AC FRANCE

N° SIRET

5 7 2 0 9 3 2 4 3 0 1 1 5 8

Type de société (SA, SCI...)

SA à conseil d'administration (s.a.i.)

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

CARMONA BERTIN

Prénom(s)

Aurélie

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
1. ICPE a) et b) Autres ICPE à autorisation et à enregistrement 39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement (seuils non atteints)	Site PPG à autorisation - Entrepôts soumis à enregistrement au titre de la rubrique 1510 sur site (volume projet de 86 000 m ³ > seuil enregistrement mais rubrique 1510 restera au régime d'enregistrement pour l'ensemble du site) Surface du projet de 3 200 m ² < 10 000 m ² (non concerné)

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la création d'un entrepôt grande hauteur sur le site actuel de la société PPG à Moreuil (80). L'entrepôt permettra de stocker 18 000 palettes de peintures aqueuses, et d'emballages directement issus du site de production. L'entrepôt permettra de faire la liaison entre le bâtiment actuel de production et emballage, avec le bâtiment logistique existant afin de stocker les produits sortant de la production en amont, avant picking et envoi par la plateforme logistique en aval.

Le futur bâtiment a une emprise au sol d'environ 3200 m² (85,30m X 37,64m) pour une hauteur de façade de 27,30 m. Il sera relié aux bâtiments existants par des SAS permettant de faire transiter les palettes via des convoyeurs. Le bâtiment sera en charpente béton préfabriquée, panneaux sandwich de façades sur les long-pan et panneaux béton sur les pignons.

Le futur bâtiment sera totalement automatisé et équipé d'un stockage en racks à accumulation et d'un process de navettes automatisées pour le stockage des palettes.

Le bâtiment sera construit en lieu et place d'un auvent en structure légère métallique et bardage simple peau d'environ 1200 m², servant actuellement de stockage des emballage. Ce auvent sera déconstruit avant la réalisation du nouveau projet.

Le reste de la zone au droit du futur bâtiment est actuellement occupé par une voirie lourde imperméabilisée, en enrobé.

4.2 Objectifs du projet

Le projet de PPG de centraliser ses opérations logistiques nécessiterait d'agrandir le dépôt de Moreuil pour y accueillir le stock et l'activité de distribution du dépôt de Genlis.

Il est envisagé d'agrandir le dépôt logistique actuel (20.000 m² se composant de 4 cellules de 5.000 m², capacité totale de stockage de 36.000 palettes en racks et 29 quais) pour augmenter la capacité de stockage de 18.000 palettes.

Pour se faire il est considéré l'implantation grande hauteur : ajout d'une cellule de stockage de 3200 m². Cette cellule située à l'extrémité Nord du dépôt logistique aura une hauteur de 27,3 mètres permettant l'implantation d'un magasin automatique de stockage d'une capacité de 18.000 palettes.

Le projet doit permettre au site de Moreuil de conserver son statut de site Seveso seuil haut.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Démolition de l'extension du bâtiment "emballage" pour libérer la surface du projet.

La construction du bâtiment se fera en site occupé, en maintenant l'activité actuelle de PPG. Les 2 activités seront séparées par des barrières temporaires de chantier afin de limiter les croisements de flux et la coactivité.

Le chantier démarrera par le démantèlement du auvent existant, en structure et bardage métallique. Les matériaux de cet auvent seront triés puis évacués en filière adaptée, et notamment filière de recyclage du métal.

Le futur projet nécessitera la démolition des voiries lourdes actuelles. Les enrobés décapés seront concassés sur place et pourront être réutilisés en remblaiement pour le projet (diagnostic amiante réalisé).

L'emprise du projet se situe sur des voiries actuelles, imperméabilisées. Le projet n'engendre donc pas d'imperméabilisation complémentaire.

Les plateformes sous bâtiment seront réalisées en majorité avec les terres du site, qui feront l'objet d'un déblai remblai puis d'un traitement à la chaux et au ciment afin de limiter les évacuations.

La charpente du bâtiment, en béton, permettra de limiter les nuisances de chantier, de par sa préfabrication en usine. Seul le montage de la charpente sera réalisé sur site. Seules les fondations en béton du bâtiment seront coulées en place.

Les façades, en panneau béton préfabriqués (pignons) ou en panneaux sandwich métalliques, sont également réalisés en usine, et posées sur la charpente, limitant ainsi le temps et les nuisances de chantier.

Le chantier ne fonctionnera qu'en horaires de travail de jour, du lundi au vendredi, sur une plage horaire de 7h à 21h (adaptée en fonction des saisons).

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Le bâtiment accueillera des palettes stockées en racks. Ces palettes seront destinées à l'expédition grâce aux quais situés dans le bâtiment logistique déjà existant.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Il est prévu le dépôt d'un Porter à Connaissance ICPE (modification non substantielle d'un site soumis à autorisation préfectorale) en parallèle du Permis de construire.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface au sol du bâtiment grande hauteur (mètres carrés)	3 200 m ²
Hauteur des façades (mètre)	27,30 m
Dimensions au sol (mètre)	85 x 37,60 m
Superficie globale de l'opération (mètres carrés)	4 500 m ²
Surface imperméabilisé par rapport à l'existant (mètres carrés)	0 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : ° , " E Lat. : ° , " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Point de d'arrivée : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

La commune est soumise au PLU de Moreuil, qui classe le terrain du projet en zone UE (zone réservée à l'accueil d'activités économiques à vocation industrielle...). Modification en cours (voir PJ)

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

Le site actuel de PPG est actuellement autorisé par arrêté préfectoral du 20 Février 2017.
 La demande d'autorisation correspondante de 2016 comprenait une Etude d'Impact qui a fait l'objet avec l'ensemble du dossier de demande d'autorisation d'exploiter d'une enquête publique entre Octobre et Novembre 2016.

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF de type 1 "Marais de l'Avre entre Moreuil et Thennes" et la ZNIEFF de type 2 "Vallée de l'Avre, des trois doms et confluence avec la Noye" se situent en bordure de site sans le chevaucher.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'arrêté de protection de biotope le plus proche est le Marais de Genonville à 4,8 km au sud-est.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La réserve naturelle la plus proche est l'étang Saint-Ladre à 8,9 km au nord-ouest.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site se trouve à plusieurs kilomètres des axes de transports classés bruyants.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est à plus de 2km du monument inscrit le plus proche (Eglise Saint-Vaast de Moreuil) et de la servitude associée.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone à dominante humide "Marais et tourbières des Vallées de la Somme et de l'Avre" se situe en bordure de site sans le chevaucher.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun Plan de Prévention des Risques ne couvre la commune de Moreuil.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	On retrouve dans les bases de données plusieurs sites pollués ou potentiellement pollués à proximité, mais aucun à l'intérieur des limites de site. Néanmoins, le site a déjà fait des études SSP. Des travaux de dépollution ont été menés avec PG et encadrés par un arrêté préfectoral, aujourd'hui terminés. La zone projet n'est pas située dans les zones polluées traitées et une caractérisation préalable des terres a été menée au droit du futur entrepôt (usage projeté compatible).
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas dans une zone de répartition des eaux (voir carte en annexe).
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ne se situe pas dans un périmètre de protection d'un captage.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site inscrit le plus proche est à plus de 2 kilomètres.

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les zones Natura 2000 les plus proches sont situées à plus de 2 kilomètres du site.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site classé le plus proche est à plus de 10 kilomètres.

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il s'agit d'un entrepôt de stockage automatisé, le projet ne nécessite donc pas de prélèvement d'eau.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun drainage n'est prévu pour ce projet. D'après dernière étude GINDER de 2024, la première nappe rencontrée est celle de la craie, avec un toit de nappe localisé entre 7,5 m et 18,5 m de profondeur.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Afin d'atteindre un sol de qualité suffisante pour porter les fondations et le dallage, le projet nécessite un décapage et une évacuation des 80 premiers centimètres de terre sous les voiries actuelles, représentant un volume de terres à évacuer en ISDI d'environ 2 600 m ³ (caractérisation préalable au droit de la zone avec 9 sondages et bilan ISDI).
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Afin d'éviter les apports de matériaux, la mise à niveau du projet se fera par un déblai/remblai à l'équilibre des terres en place. Les plateformes seront ensuite traitées à la chaux et au ciment.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui, il ne nécessite pas de modification des équipements existants.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il s'agit d'une activité de stockage en bâtiment fermé de produits non-dangereux. Cette nouvelle construction sera réalisée au droit d'un bâtiment existant et d'une dalle de stockage extérieure déjà imperméabilisée. L'entrepôt projeté vient de plus s'implanter au coeur du site entre l'usine de production et le dépôt.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé à plusieurs kilomètres de la zone Natura 2000 la plus proche.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe sur un site industriel, dans une zone d'activité.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun PPRT ne couvre la commune du projet.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	On retrouve un PPRI au nord-ouest, mais la commune de Moreuil n'est pas concernée par ce plan de prévention.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non, il s'agit d'un entrepôt logistique stockant des emballages (métalliques et plastiques) et des produits finis (conditionnés et fermés). De plus bâtiment "étanche" (extinction oxydoréduction)
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nombre de camions supplémentaire estimé à 10 PL / jour avec des rotations actuelles de l'ordre de 50 PL/jour. Le site est implanté en zone industrielle avec des connexions aux grands axes routiers proche de la zone d'intervention.	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Stockage automatisé avec navettes électriques à l'intérieur, qui vont permettre le transfert des productions vers le dépôt. Plus de circulation extérieure des engins entre l'usine et le dépôt.	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune odeur ne sera engendrée par le projet.	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le bâtiment sera éclairé mais de manière optimisée en période nocturne.	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il s'agit d'un bâtiment de stockage, aucune émission dans l'air n'est prévue pour ce projet. Le chauffage sera réalisé avec des aérothermes eau chaude alimentés par la chaufferie existante.
		Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il s'agit d'un bâtiment de stockage, aucun rejet liquide n'est prévu pour ce projet. Les eaux pluviales seront raccordées au réseau existant (surface déjà imperméabilisée raccordée bassin infiltration)
		Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il s'agit d'un bâtiment de stockage, aucun effluent n'est prévu pour ce projet. Pas de personnel dans le bâtiment en fonctionnement normal et utilisation des sanitaires existants (usine ou dépôt)
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	activité logistique sans opération de déconditionnement (transfert)
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il s'agit d'un bâtiment de stockage, éloigné de tout site patrimonial. Il sera intégré dans une zone d'activité, et ne nuira donc pas au paysage. Un volet paysager sera établi au niveau du Permis de Construire (voir montage 3D en PJ).
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'insère sur un site industriel, dans une zone d'activité, et n'engendre donc pas de modification des activités humaines.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Le projet fera l'objet d'un Porter à Connaissance ICPE avec évaluation des impacts et des dangers. Les impacts du projets sont négligeables (eau/air/bruit/déchets/trafic/santé/énergie). La principale modification concerne les dangers avec un nouveau scénario sur le site "incendie généralisé" sur nouvel entrepôt grande hauteur. Ces effets ont été modélisés avec CTICM et il n'y pas de modification des zones d'effet à l'extérieur du site ou domino sur le site, au regard des dispositions constructives et choix techniques retenus. Quant aux moyens d'intervention, les moyens existants sont suffisants au regard des nouveaux risques identifiés et analysés. La rapport de modélisation du CTICM est joint en annexe.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

L'implantation, les dimensions et les dispositions constructives (murs périphériques REI 120) du nouvel entrepôt ont été retenus pour limiter les effets, en s'implantant au niveau d'une dalle imperméabilisée extérieure existante (pas de nouvelle surface) et en s'éloignant des limites de propriété (pas d'effets thermiques à l'extérieur du site et pas d'effet domino sur site).

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

La nouvelle construction (entrepôt de stockage) se fera au coeur d'un site industriel entre 2 bâtiments existants, au droit d'une zone de circulation / stockage en enrobés. Il s'agira d'une activité logistique pour stocker des produits finis ou emballages non dangereux, sans rejet supplémentaire (eau / air). La hauteur de la nouvelle construction a été validée avec la mairie de Moreuil et la Communauté de Communes pour les aspects urbanistiques. Il n'y aura pas d'effets en cas d'incendie sur les installations existantes et à l'extérieur du site. Le projet devrait de fait être dispensé d'évaluation environnementale.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Attestation Communauté de Communes Avre Luce Noye pour modification PLU	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Note de Synthèse pour la justification du calcul de flux radiatifs avec Flumilog - CTICM du 03/07/20254	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Esquisses 3D du projet	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Plans environnementaux	<input checked="" type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom

Prénom

Qualité du signataire

À

Fait le / /

CARMONA BERTIN Aurélie
Digitally signed
by CARMONA
BERTIN Aurélie
Date:
2025.07.18
16:51:10
+02'00'

Signature du (des) demandeur(s)